

Séance Ordinaire du 12 avril 2022

Date de la

Convocation :

8 avril 2022

Date d'Affichage :

13 avril 2022

Objet : Délibération n° 2022-039

Tarifs mise à disposition traceuse routière

**L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 13 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représentée : Mme GRANET Céline par M. MASSON Jean-Pierre.

Absent excusé : M. COULOM Nicolas

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que les services techniques de la commune disposent d'un nouveau matériel pour le traçage des routes à la peinture.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer un tarif pour la mise à disposition de ce matériel à des communes voisines intéressées comme suit :

- Mise à disposition de la traceuse routière avec un agent des services techniques pour une période de 1 jour (soit 6 heures) : 250 € (hors consommables et carburant)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'exposé de M. le Maire et
- **VOTE** le tarif de location de la traceuse routière comme proposé ci-dessus

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE